



Année Fiscale 2023

## 1. INTRODUCTION

Le travail forcé et le travail des enfants, tels que définis dans la loi, constituent des crimes et des violations graves des droits de l'homme. En tant qu'importateur/distributeur de premier plan, Dorfin Inc. reconnaît le rôle important que nous avons à jouer pour assurer que nos opérations et nos produits, ainsi que les chaînes d'approvisionnement qui les soutiennent, respectent les normes éthiques les plus élevées, y compris la prévention et l'identification du travail forcé et du travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Ce rapport décrit les mesures que nous avons prises au cours de l'exercice financier 2023 pour prévenir et réduire le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants à l'une ou l'autre étape que ce soit dans les marchandises importées au Canada par Dorfin Inc.

Dorfin Inc s'engage à prévenir et à réduire le risque de travail forcé et le travail des enfants dans le cadre de nos fournisseurs, partenaires commerciaux et notre chaîne d'approvisionnement mondiale. Nous attendons de nos partenaires commerciaux et fournisseurs (ainsi que de leurs sous-traitants, agents et sous-traitants) qu'ils respectent ces mêmes normes au sein de leurs entreprises et qu'ils se conforment aux lois applicables en matière de droits de l'homme et de normes d'emploi.

## 2. NOTRE ENTREPRISE

Dorfin Inc. a son siège social à Saint-Laurent, QC, Canada. Dorfin Inc. importe et distribue des produits de vente au détail et de services alimentaires fabriqués en bois, résine, papier et autres matériaux pour les marchés alimentaires, de détail et industriels.

Dorfin Inc. a engagé Sedex, une organisation à but non lucratif qui vise à améliorer les pratiques commerciales éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Sedex signifie Supplier Ethical Data Exchange, un système en ligne qui permet aux fournisseurs de conserver des données sur les pratiques éthiques et responsables et de partager ces informations avec leurs clients.

SMETA est un audit qui vous aide à comprendre les normes en matière de travail, de santé et de sécurité, de performance environnementale et d'éthique au sein de vos propres opérations ou sur un site de fournisseur. Réalisé par l'une des entreprises d'audit approuvées, nos fournisseurs reçoivent un Plan d'Action Corrective pour les aider à améliorer leurs performances dans ces domaines.

L'audit SMETA est conçu pour aider à protéger les travailleurs contre des conditions de travail dangereuses, le surmenage, la discrimination, les bas salaires et le travail forcé.

Nos fournisseurs peuvent également être audités selon la BSCI (Business Social Compliance Initiative), une méthodologie reconnue pour identifier et remédier aux risques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

## 3. NOS POLITIQUES

À travers nos politiques organisationnelles et de gouvernance, nous avons communiqué nos valeurs et attentes, en plaçant la barre haute pour nous-mêmes, nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux, en précisant que nous ne tolérons aucune forme de travail forcé ou de travail par des enfants. Nous nous engageons à évoluer et à améliorer continuellement notre approche. Nous ne tolérons pas le travail des enfants, le travail forcé ou le travail sous contrainte dans nos opérations ou chez nos fournisseurs. Nous faisons tous les efforts nécessaires, y compris en menant des audits et des contrôles de diligence raisonnable, pour surveiller la performance de nos fournisseurs et éviter que nos activités aient un impact négatif sur les droits de l'homme. Nos politiques pertinentes sont détaillées ci-dessous :

**Code de Conduite et d'Éthique des Affaires** Nous nous engageons à mener nos activités de manière légale et éthique. Notre Code de Conduite et d'Éthique des Affaires est le fondement de nos politiques d'entreprise et définit les principes directeurs de conduite professionnelle, établissant que les employés de Dorfin Inc. doivent toujours agir de manière légale, éthique et dans le meilleur intérêt de Dorfin Inc.

**Code de Conduite des Fournisseurs** Le Code de Conduite des Fournisseurs de Dorfin Inc. détaille les exigences et attentes que nous avons envers nos fournisseurs, leurs chaînes d'approvisionnement et ceux avec qui nous collaborons. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les exigences légales applicables dans les juridictions où ils opèrent et qu'ils surveillent et appliquent constamment notre Code de Conduite des Fournisseurs dans leurs propres opérations et chaîne d'approvisionnement. Notre Code de Conduite des Fournisseurs énonce également nos principes d'inclusivité et de responsabilité. Nous collaborons avec des fournisseurs qui s'engagent envers ces mêmes principes et les fournisseurs s'engagent à respecter ces normes comme condition de collaboration avec nous. Nous révisons périodiquement notre Code de Conduite des Fournisseurs pour nous assurer que cette politique est en ligne avec les meilleures pratiques actuelles.

**Diligence Raisonnable** Nous attendons des tiers avec lesquels nous travaillons qu'ils adhèrent à des principes et valeurs commerciaux similaires aux nôtres et qu'ils respectent toutes les lois et réglementations applicables. Avant de nous engager envers des tiers, nous prenons des mesures pour évaluer de manière appropriée la relation et atténuer les risques associés en effectuant des contrôles et une diligence raisonnable basés sur les risques.

Nous reconnaissons que les employés travaillant dans nos installations et notre chaîne d'approvisionnement sont potentiellement à risque de travail forcé ou de travail des enfants. Afin de réduire ce risque, nous suivons une approche de diligence raisonnable qui comprend les étapes suivantes : les processus de diligence raisonnable peuvent inclure tout ou partie des éléments suivants : visites des fournisseurs, attestations des fournisseurs, audits par des tiers, intégration de la conduite responsable des affaires dans nos politiques et systèmes de gestion, identification et évaluation des impacts négatifs dans les opérations, les chaînes d'approvisionnement et les relations commerciales, cessation, prévention ou atténuation des impacts négatifs, suivi de la mise en œuvre et des résultats, communication sur la manière dont les impacts sont traités, et provision ou coopération pour une réparation lorsque cela est approprié.

Pour contrôler les risques potentiels au sein de notre chaîne d'approvisionnement, nous utilisons les audits SMETA de Sedex et les audits BSCI pour évaluer les facteurs de risque chez les fournisseurs situés

dans les pays à risque élevé. Les pays à risque élevé sont déterminés par nos auditeurs tiers sur la base de la collecte de ces données.

Nos fournisseurs sont tenus de compléter le Questionnaire d'Auto-Évaluation (SAQ) de Sedex couvrant une gamme de questions sur le travail, la santé et la sécurité, l'environnement et l'éthique des affaires.

- La plateforme aide à prioriser facilement les domaines nécessitant une action.
- Le SAQ est disponible en 11 langues, ce qui le rend accessible aux fournisseurs du monde entier.
- Les fournisseurs reçoivent des rapports de contrôle de gestion, leur indiquant où prendre les mesures nécessaires.

Dorfin Inc. exige des fournisseurs qu'ils prennent des mesures basées sur la conformité et qu'ils formulent et mettent en œuvre un plan d'action correctif. Dorfin Inc. a également informé nos fournisseurs que nous pouvons effectuer des audits avec un très court préavis. Dorfin Inc. se réserve le droit de résilier un contrat ou des commandes d'achat d'un fournisseur s'ils ne respectent pas les exigences de conformité du SAQ ou ne se conforment pas au Code de Conduite des Fournisseurs de Dorfin Inc.

#### 4. ÉVALUER NOTRE RISQUE

Dorfin Inc. s'engage dans diverses activités pour identifier, évaluer et gérer les risques liés aux fournisseurs. Pour évaluer le risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et chaînes d'approvisionnement, nous effectuons et examinons les audits Sedex et BSCI, collaborons avec nos pairs, consultons des experts externes, cartographions les chaînes d'approvisionnement et réalisons des évaluations des risques. Pour identifier les activités commerciales les plus exposées à ces risques, nous prenons en compte les facteurs suivants :

- le travail est volontaire ;
- les travailleurs sont correctement rémunérés ;
- les travailleurs ne sont pas exploités ;
- les installations respectent les normes d'emploi applicables (y compris l'âge minimum) ;
- les heures de travail sont conformes aux lois et normes locales ;
- les installations respectent les lois et règlements en matière de santé et de sécurité.

Les audits de conformité sociale sont généralement réalisés par des auditeurs tiers utilisant le cadre SMETA. Les fournisseurs peuvent également fournir à Dorfin Inc. des audits de conformité des installations utilisant un cadre mondial alternatif acceptable (tel que BSCI), notre équipe examine ensuite ces audits pour s'assurer qu'ils répondent à nos normes.

Si un audit révèle un problème de conformité, y compris, mais sans s'y limiter, le travail des enfants, le travail forcé ou des conditions de santé et de sécurité mettant en danger la vie, Dorfin Inc. suspendra les relations commerciales avec ces usines. Dorfin Inc. travaillera avec les fournisseurs pour voir si une correction raisonnable du problème est possible et mettra fin aux relations commerciales avec les fournisseurs qui sont incapables ou réticents à corriger la non-conformité.

## 5. NOS ENGAGEMENTS

### Mesures de Remédiation

Notre Code de Conduite et d'Éthique des Affaires exige que tous les employés et travailleurs sous contrat de Dorfin Inc. signalent tout comportement répréhensible réel ou potentiel. Nous entreprenons également des efforts de diligence (comme décrit plus en détail dans ce rapport) pour garantir que le risque de travail forcé et de travail des enfants soit atténué dans notre entreprise. Dans le cas où nous découvrons du travail forcé ou du travail des enfants dans nos activités et chaînes d'approvisionnement, nous prenons les mesures suivantes pour remédier à ces situations :

- Suspension ou résiliation d'un fournisseur, sous-fournisseur ou entrepreneur ;
- Actions pour prévenir la récurrence du travail forcé ou du travail des enfants et des préjudices associés ;
- Actions pour soutenir les victimes de travail forcé ou de travail des enfants ;
- Mécanismes de recours ;
- Excuses formelles ;
- Mesures de renforcement des capacités, supervision accrue et/ou surveillance des fournisseurs, sous-fournisseurs ou entrepreneurs ;
- Actions pour soutenir les victimes de travail forcé ou de travail des enfants et/ou leurs familles, telles que la réintégration professionnelle et le soutien psychosocial ;
- Compensation pour les victimes de travail forcé ou de travail des enfants et/ou leurs familles ;
- Engagement communautaire et des parties prenantes ou mesures plus larges de renforcement des capacités.

Nous avons mis en place un processus de signalement qui couvre diverses formes de méconduite, y compris les préoccupations liées au harcèlement et à la sécurité au travail. Ce mécanisme de signalement est accessible à tous les employés de Dorfin Inc. et permet des soumissions anonymes.

### Formation

Nous offrons une formation obligatoire continue à tout le personnel des achats afin de garantir une compréhension approfondie du Code de Conduite des Fournisseurs, de nos principes et de nos valeurs. Les supports de formation sont développés à l'interne. Les droits du travail et le travail forcé et des enfants sont des sujets abordés dans la formation.

Chaque nouveau membre du personnel des équipes d'achat et d'approvisionnement doit suivre une formation sur nos valeurs et notre Code de Conduite des Fournisseurs.

## 6. NOTRE PROGRÈS ET NOTRE EFFICACITÉ

Dans le cadre de nos processus de gouvernance, nous surveillons en continu la conformité à nos politiques. Nous examinons également toute préoccupation soulevée par le biais de notre Politique de Lancement d'Alerte et d'autres mécanismes informels de retour d'information des employés. À ce jour, aucune préoccupation ou plainte significative n'a été identifiée.



## RAPPORT SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

Nous nous engageons à la transparence d'entreprise et aux chaînes d'approvisionnement responsables.

Les fournisseurs de Dorfin Inc. sont soumis à des audits Sedex Members Ethical Trade Audits (SMETA) couvrant divers sujets tels que le travail, la santé et la sécurité, l'environnement et l'éthique des affaires. Ces audits visent à protéger les travailleurs contre des conditions de travail dangereuses, les heures supplémentaires forcées, les préjugés, les rémunérations faibles et le travail forcé. Nous examinons également les audits sociaux actuels de nos fournisseurs selon la BSCI (Business Social Compliance Initiative), une méthodologie reconnue pour identifier et remédier aux risques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Nous reconnaissons l'importance de maintenir une vigilance constante pour identifier et traiter toute instance de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et chaînes d'approvisionnement. Nous réexaminerons chaque année les progrès et l'efficacité de nos procédures pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants.

### 7. APPROBATION ET SIGNATURE

Ce rapport a été approuvé par l'équipe de direction de Dorfin Inc. le 1er mai 2024 et a été soumis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. Ce rapport est également disponible sur notre site web à l'adresse [www.dorfin.com](http://www.dorfin.com).

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier à son article 11, j'atteste avoir examiné les informations contenues dans ce rapport pour Dorfin Inc. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans ce rapport sont vraies, exactes et complètes à tous égards matériels aux fins de la Loi, pour l'année de référence indiquée ci-dessus.

*Stan Aranoff*

Stan Aranoff

Président & PDG, 2024-05-24

J'ai le pouvoir d'engager Dorfin Inc.